

## Paiement des différents trajets

Par Koudjo, le 03/06/2022 à 19:40

Prise de poste à l'entreprise de nettoyage. Déplacement avec le véhicule de l'entreprise (ramassage des intervenants) 30mn au 1er hôtel. Travail sans interruption de 5h00. Déplacement au 2ème hôtel à pied 20mn et travail de 1h00. Puis rentrée avec le véhicule de l'entreprise 30mn. Déplacement total de 1:20mn.

Par miyako, le 04/06/2022 à 12:46

Bonjour,

Que dit votre contrat de travail, et quels sont les horaires mentionnés ? quelle est votre CCN?

Cordialement